

**VENDREDI 23 JUIN 2017**  
**HÔTEL DU DEPARTEMENT**

**DECISION MODIFICATIVE N°1**

**ALLOCUTION**  
**DE MONSIEUR BENOIT HURÉ**  
**PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**SENATEUR DES ARDENNES**

Mes Chers Collègues,

Notre Assemblée plénière est réunie ce jour pour l'examen de la première Décision Modificative du Budget de l'exercice 2017. Comme vous l'avez vu son ordre du jour est très restreint, raison pour laquelle cette séance ne devrait pas être trop longue. Elle s'inscrit aussi dans un calendrier qui s'impose à nous, avec l'obligation de nous réunir avant la fin du second trimestre.

L'intégration du Compte administratif et des résultats de l'exercice 2016 ayant pu se faire lors de l'examen et du vote du Budget en mars dernier, il n'y avait donc pas lieu de prévoir ce que l'on appelle un Budget Supplémentaire.

Peu de rapports à l'ordre du jour en effet, mais des rapports dont l'importance pour notre territoire et notre collectivité est j'oserais presque dire plus stratégique que budgétaire, au moins sur le court terme, même si aujourd'hui le moindre euro dépensé ou encaissé est déterminant pour la suite.

Je vais revenir dans un instant sur ces investissements et projets en cours qui sont l'A304, le barreau de raccordement A304-RN43 et la nouvelle MADEF.

Mais permettez-moi tout d'abord, au lendemain du second tour des élections législatives, de féliciter les trois députés ardennais qui ont réalisé ce que la presse a appelé un « carton plein » et particulièrement nos deux collègues vice-présidents, Bérengère POLETTI, très largement réélue face à un nouveau candidat entrant en scène dans les Ardennes, et Pierre CORDIER dont la très nette victoire dans la circonscription de la Vallée de la Meuse est un évènement marquant et même historique, dans le contexte électoral particulier, local et national, qui est le nôtre.

Je félicite donc très chaleureusement, au nom de mes collègues et en mon nom personnel, Jean-Luc WARSMANN et Bérengère POLETTI brillamment réélus et Pierre CORDIER qui fait son entrée à l'Assemblée Nationale. Je veux voir dans leur succès la preuve de la confiance qu'ils ont acquise et conservée au fil du temps auprès des électeurs et des habitants de leur circonscription et surtout du travail accompli au quotidien au service des Ardennes et de la France.

Notre pays, confronté à la nécessité de retrouver les voies de son redressement, de la croissance, de l'emploi et surtout une crédibilité de ses institutions politiques, en France comme à l'étranger, doit pouvoir s'appuyer sur une représentation parlementaire ayant l'expérience du terrain et le contact avec les réalités vécues par nos compatriotes. Je sais qu'à ce titre nos trois députés ardennais sauront

porter aussi bien les intérêts de la Nation que des Ardennes. Tous mes vœux et mon soutien les accompagnent.

J'entends comme vous les débats douloureux qui animent et vont animer nos familles politiques aujourd'hui comme dans les mois à venir. Ils sont la conséquence normale de la défaite et des choix qui ont pu être faits par les uns ou les autres.

S'interroger aujourd'hui sur l'attitude, soutien ou opposition, à avoir vis-à-vis du nouveau pouvoir en place serait à la fois un contre-sens et contre-productif. C'est dans les partis politiques que ce débat doit d'abord avoir lieu.

Le Président de la République a pris à l'égard des territoires un certain nombre d'engagements, qu'il a détaillés lors de son audition par l'ADF le 8 mars dernier, à laquelle plusieurs d'entre vous ont assisté : sur le financement des AIS, sur la métropolisation, sur la poursuite des efforts budgétaires...

Toutefois, s'il en a fixé les principes, les contours et la déclinaison de ces engagements sont, à ce jour, encore très incertains.

C'est pour cette raison qu'avec Dominique BUSSEREAU, nous avons entamé un véritable marathon de rendez-vous

institutionnels avec les différents ministres, et avec le Président de la République le 17 juillet prochain.

Nous attendons également la convocation officielle à la Conférence des territoires voulue par le Président de la République, ainsi que ses modalités.

Pour revenir à l'ordre du jour, je tiens à apporter d'ores et déjà quelques éclaircissements sur les propositions qui vous sont faites, sachant que sur le barreau de raccordement A304/RN43 une note complémentaire explicative vous a été remise sur table.

Sur le financement de l'A304, au terme des négociations menées avec l'Etat et la Région Grand Est que je souhaite remercier publiquement, cette DM1 voit l'inscription du crédit de 6,2 M€ nécessaire pour solder les appels de fonds 2016 et les financements nécessaires en 2017. Il s'y ajoutera l'avance de 6,4 M€ consentie par la Région, que nous rembourserons en trois échéances de 2018 à 2020.

Je rappelle que la participation totale du Département à l'A304 qui s'établit à 77,2 M€ a fait l'objet à ce jour de règlements à hauteur de 63 M€, ce qui est à souligner dans le contexte que nous connaissons. 12,6 M€ seront honorés cette année et je précise qu'en 2018, en l'état actuel, ne devrait plus rester à notre charge qu'1,5 M€ plus la première échéance de remboursement de l'avance régionale soit 2 M€. Nous avons fait et continuons de faire notre part plus que

méritoire d'effort dans cet investissement décisif pour l'avenir des Ardennes.

Concernant le barreau de raccordement, compte tenu du risque de devoir assumer à sa place les conséquences des choix et décisions de l'Etat sur son propre chantier, et en rappelant que 10 M€ de participation de sa part initialement prévus ne seront jamais versés, j'ai souhaité engager des négociations avec les élus de l'Agglomération et aussi la Commune de Warcq, qui ont permis d'aboutir à une solution satisfaisante et acceptable, dans l'intérêt non seulement des habitants du chef-lieu futurs usagers de cet axe, mais de tous les habitants des Ardennes amenés à l'emprunter pour se rendre à Charleville-Mézières.

Le risque de voir différer par l'Etat l'ouverture du tronçon autoroutier La Francheville-Belval en prétextant le non-achèvement de notre barreau m'a conduit à boucler le programme de travaux nécessaires sur les routes départementales concernées, RD9 et RD 16. Compte-tenu des difficultés rencontrées sur le tronçon Belval-Le Piquet à hauteur d'Haudrecy, seule une ouverture du tronçon Le Piquet-Rocroi-Frontière belge est envisagée fin 2017.

La partie techniquement la plus problématique ne pouvant être résolue par les services de l'Etat que d'ici au second semestre 2018, la liaison entre l'échangeur de Belval et la RD9 nécessite aujourd'hui l'inscription de crédits complémentaires à hauteur d'1,3 M€

Je précise que sur la RD 16 nous avons trouvé un accord permettant de partager la facture avec l'Agglomération, qui prend à sa charge un tiers du montant des travaux au titre de l'assainissement. De même un accord est intervenu en vue de la reprise de la RD9 par la Commune de Warcq. Tout cela génère une économie pour nous de l'ordre de 500 000 €

Je remercie publiquement ici Boris RAVIGNON, Président d'Ardenne Métropole, et Bernard PIERQUIN, Maire de Warcq, qui ont permis d'avancer sur ce dossier de la manière la plus constructive.

D'autre part, même si la Ville de Charleville-Mézières concernée par ce chantier ne participe pas à l'opération, je précise qu'elle a décidé de reprendre à son compte 37 km de voirie aujourd'hui départementale, comportant 9 ouvrages d'art, sans compensation financière ni réparations par le Département. La valorisation en fonctionnement représentera une économie d'environ 370 000 € par an pour notre budget.

Enfin, concernant les investissements sur le site de la future MADEF, je tiens à faire savoir que l'évolution du chantier pour l'installation de 9 bâtiments modulaires va permettre l'ouverture progressive du site à partir d'octobre 2017, échelonnée dans le temps jusqu'en début d'année 2018.

Nous réduirons ainsi au fil du temps la dispersion problématique dans des locaux parfois inadaptés des jeunes et de nos personnels, dont je salue une nouvelle fois devant vous l'engagement et le dévouement.

Nous entrerons plus dans les détails de chaque opération au fil des débats, comme d'ailleurs sur le financement du RSA ou les Contrats de territoire.

Je donne maintenant la parole à ceux qui souhaiteraient s'exprimer.